

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à											
CAHORS		CAHORS		LIBOS		VILLENEUVE-SUR-LOT		AGEN		PÉRIGUEUX		BORDEAUX		PARIS	
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.	5 h. 7 ^m soir.	1 h. 20 ^m soir.	5 h. 51 ^m soir.	4 h. 27 ^m soir.	4 h. 39 ^m »	9 h. 41 ^m »	4 h. 39 ^m »	4 h. 39 ^m »
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	» 4 » soir.	9 » 24 » »	10 » 54 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.			
9 » 41 » »	5 » 50 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.								

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 30 Juin.

Le *Soleil*, organe du centre droit et qui est dirigé par d'anciens orléanistes dévoués à la fusion, commence à voir clair dans la situation actuelle. Il publie l'article suivant qui est un cri d'alarme :

Du côté des conservateurs, qui donnera l'ordre et la marche du combat ? Qui leur imprimera l'unité dans l'action ? Qui leur imprimera l'unité dans la propagande ? Comment s'établira l'entente, comment se fera l'accord entre toutes les fractions de la droite : légitimistes, constitutionnels et bonapartistes ? Où sera la direction ? D'où viendra l'impulsion ?

Nous ne voyons pas encore de plan se dessiner de notre côté avec une complète netteté.

D'après le langage du journal *l'Ordre*, nous pourrions même craindre que le parti de l'Appel au peuple n'eût la prétention de confisquer au profit exclusif des candidats qu'il présentera ou qu'il appuiera tous les efforts et toutes les forces du parti conservateur.

Le journal *l'Ordre* a évidemment pris son désir pour la réalité. Ce ne serait pas l'union conservatrice. Ce serait la dictature bonapartiste.

Les chefs intelligents et expérimentés du groupe de l'Appel au peuple seront les premiers à ne pas vouloir de cette dictature, comprenant bien qu'elle semblerait des germes funestes de division dans le parti conservateur.

Le gouvernement aura dans les élections générales une action légitime. Le Maréchal est, dans la situation présente, notre chef naturel. Son nom sera notre drapeau.

Mais cette action du gouvernement ne saurait se combiner uniquement, comme semblerait l'indiquer le langage du journal *l'Ordre*, avec l'action d'un comité bonapartiste. Les légitimistes ni les constitutionnels ne pourraient accepter et subir cette situation subordonnée. La mutualité qui ne penche que d'un côté n'est plus de la mutualité : elle tourne à l'absorption des uns par les autres.

Au surplus, rien ne nous paraît encore arrêté dans le parti conservateur, considéré dans son ensemble. Nous n'apercevons pas jusqu'ici de centre commun.

Quand on lit, d'un autre côté, les articles de *l'Union* pleins de réserves et de tristesse il est impossible de ne pas déplorer de plus en plus l'acte du 16 mai.

Il n'est douteux pour aucun homme politique sérieux, que l'échec de M. de Fourtou et de ses collègues est absolument certain. L'empire, en effet, est maudit et conspué par l'immense majorité de la France ; et il faut vivre dans le Lot ou dans quelques départements du sud-ouest pour supposer, un moment, qu'il puisse y avoir une possibilité d'avenir de ce côté. Mais si toute hypothèse d'une chance quelconque est absurde, le danger de la propagande bonapartiste est en revanche considérable ; car tous les moyens sont bons pour le parti de l'inva-

sion, particulièrement les moyens qui entravent l'agriculture et le commerce afin d'effrayer les populations. Cette perspective devrait engager les légitimistes et les anciens orléanistes qui se sont fourvoyés dans le 16 mai, à revenir promptement en arrière. L'intérêt conservateur consiste à grossir le nombre des 363 membres de la majorité de la Chambre des députés, afin que le triomphe inévitable de cet immense parti soit favorisé par le concours d'hommes essentiellement modérés qui, au premier abord, avaient applaudi à l'initiative du Maréchal.

Nous donnons la parole à divers journaux sur la question des futures élections qui va occuper les esprits et ne laissera pas un jour de repos à l'opinion jusqu'au jour où la date sera fixée. Nous y joignons d'autres articles sur les questions à l'ordre du jour.

Temps.

La Chambre des députés nommée le 20 février 1876, a cessé d'exister le 25 juin 1877 ; elle va se retrouver en présence des mêmes électeurs animés des mêmes sentiments et résolus à rendre le même verdict : Vive la République ! Vive la paix ! Telles sont en effet les deux acclamations significatives que la nation avait fait retentir au début de l'année passée, que la majorité républicaine a poussées en quittant la salle des délibérations et dont le suffrage universel va bientôt faire un chœur formidable. Jamais question n'a été plus simple et jamais solution n'a été plus inévitable. On conçoit avec quelle sérénité la majorité parlementaire en attend le dénouement. Les hommes du 17 mai n'ont pas la même tranquillité ; autant, en effet, ils ont montré de hâte à se débarrasser d'une Chambre qui avait le tort d'avoir trop raison, autant ils redoutent déjà de paraître comme elle, contre elle, devant le pays ; ils convoqueront les électeurs un jour ou l'autre, ils veulent bien nous en donner l'assurance dans le décret de dissolution :

Art. 2. Les collèges électoraux seront convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

Le gouvernement eût dû mettre le comble à tant de bonté en apprenant dès maintenant aux électeurs à quelle date il entend les convoquer. Mais point : le 16 mai a été une surprise, le scrutin doit être lui aussi une surprise. Hélas ! non, les instincts du gouvernement de combat sont trop connus pour que ses intentions soient obscures ; on peut affirmer d'avance qu'un ministère dirigé contre la France républicaine et libérale s'arrangera de manière à la consulter le plus tard

possible. La Constitution lui donne trois mois, il les prendra. Jusqu'ici donc rien que de prévu ; mais ce qui ne l'était pas, ce qui ne pouvait pas l'être, c'est la prétention que les feuilles ministérielles attribuent au cabinet d'ajouter aux trois mois les vingt jours de la période électorale. C'est une absurdité de considérer le délai de trois mois comme celui, non de la convocation effective des électeurs, mais du décret présidentiel de convocation.

Un journal bonapartiste s'est chargé de présenter cette conséquence fantastique comme parfaitement légale : on peut, dit-il, convoquer pour la date que l'on veut, dépassât-elle de six mois, d'un an, le délai légal de trois mois. Et, dans la théorie ministérielle, le *Pays* a raison : du moment que le délai de trois mois n'est pas celui de la constitution effective d'une assemblée nouvelle, il n'y a pas de raison pour ne pas prendre un an, deux ans, dix ans, vingt ans. C'est absurde, mais c'est logique. Seulement on se demande à quoi servirait dès lors la précaution prise par les auteurs de la Constitution de stipuler la convocation des électeurs dans les trois mois ; ce serait — dans l'hypothèse inouïe où nous nous plaçons — un nouveau délai ajouté à l'infini. Pourquoi ne pas dire tout simplement que le gouvernement convoquera les électeurs quand il lui plaira, si jamais il lui plait.

Echo universel.

Le décret de dissolution de la Chambre des députés porte que les collèges électoraux seront convoqués, pour de nouvelles élections, dans le délai de trois mois. Il laisse ainsi, sans réponse précise, la question posée au gouvernement par divers orateurs des deux Chambres et notamment par l'honorable M. Cordier, touchant la date des élections prochaines.

Les affaires, les entreprises, les intérêts les plus divers et les plus considérables souffriront de l'incertitude où l'on jette le pays. La sécurité nécessaire au travail ne saurait exister tant que les desseins du cabinet resteront un mystère. L'agitation électorale aura-t-elle lieu demain, ou après-demain, ou dans un mois, ou dans deux ? Faute de le savoir, bien des opérations industrielles et commerciales seront paralysées. Le cabinet injurie ou poursuit ceux qui se plaignent du ralentissement des affaires ; le cabinet affirme que l'acte du 16 mai a eu pour but de relever la fortune publique non moins que la fortune des conservateurs. Mais si sa volonté de créer la confiance est manifeste, il est aussi évident que sa politique de silence et d'équivoque n'est propre qu'à accroître la défiance et le malaise.

Tous les précédents parlementaires commandaient au cabinet de fixer la date des élections en même temps qu'il dissolvait la Chambre.

Sous la Restauration, la Chambre des députés est dissoute le 5 septembre 1816 ; le même jour les électeurs sont convoqués pour les 25 septembre et 4 octobre, et l'ouverture de la session est fixée au 4 novembre.

Le 5 novembre 1827, autre dissolution. Le même jour les électeurs sont convoqués pour les 17 et 24 du même mois.

Le 16 mai 1830, autre et dernière dissolution. Mais encore M. de Polignac précurseur de M. le duc de Broglie, fait-il convoquer les électeurs pour les 23 juin et 3 juillet, et les Chambres pour le 3 août.

La Charte de 1830, comme la Constitution de 1875, donnait au pouvoir exécutif trois mois pour remplacer la Chambre dissoute. Néanmoins, les pratiques gouvernementales ne changent pas ; il ne vient pas à la pensée du roi et de ses conseillers d'imposer à la nation des intervalles de dictature.

Le 3 mai 1831 la Chambre des députés est dissoute ; la nouvelle Chambre est réunie le 23 juillet.

Le 3 octobre 1837, autre dissolution ; les électeurs sont convoqués pour le 4 novembre suivant.

Enfin, le 12 juin 1842, la Chambre est dissoute, et les électeurs sont convoqués pour le 9 juillet.

La coutume est invariable ; quand le mandat est retiré aux députés, le pays est appelé à élire de nouveaux mandataires ; il y est appelé à très-bref délai, et aussitôt formées les Chambres sont réunies.

En agissant ainsi les ministres de la Restauration et de Louis-Philippe se montraient simplement avisés et patriotes. Certes, ce n'était pas la fièvre de libéralisme qui dictait les résolutions de M. de Polignac. Mais il lui paraissait raisonnable, faisant appel au corps électoral, de ne point afficher ses appréhensions ; et il lui paraissait convenable, le gouvernement de la France étant composé du roi, du cabinet et des Chambres, de ne point priver le pays d'un de ses organes essentiels.

Les ministres de M. le maréchal de Mac-Mahon ont des visées tout à fait différentes. Leur préoccupation première est de supprimer l'exercice de la souveraineté nationale.

Liberté.

M. le président Grévy a cru devoir faire précéder la lecture du décret de dissolution d'une courte allocution, dans laquelle il a déclaré que la Chambre avait bien mérité de la France et de la République. Nous ne chercherons point à atténuer cet éloge et à contester au pouvoir législatif qui vient de

disparaître la pureté et la sincérité de ses intentions, mais après cet hommage rendu aux hommes qui n'ont fait que passer, nous avons hâte d'oublier les scènes qui ont signalé la courte existence de la Chambre des députés, les discussions stériles qui l'ont détournée de ses travaux et de reprendre nos études touchant les moyens d'empêcher que la Chambre qui sera prochainement élue ne retombe dans les errements de l'ancienne.

Nous devons par-dessus tout nous efforcer de bien employer le temps qui nous sépare des élections générales pour indiquer à la nation la direction qu'elle doit suivre dans le choix de ses représentants, et nous ne saurions trop demander à nos confrères de se dégager comme nous, dans cette recherche, de tous préjugés, de toutes préventions et surtout de tout esprit de parti.

Voici notre programme :

1^o Quels seraient les moyens d'accroître le plus promptement possible la valeur du territoire de la France et sa production ?

2^o Quelles seraient les mesures les plus propres à donner à l'industrie manufacturière le plus grand écoulement possible de ses produits à l'intérieur comme à l'extérieur, de façon à accroître d'une manière permanente l'activité des fabriques, à satisfaire largement aux besoins de la nation, à donner la plus grande quantité de travail aux ouvriers, et à leur procurer ainsi, par des voies naturelles et légitimes, une augmentation dans le taux des salaires ?

3^o Quelles seraient les mesures financières à adopter pour améliorer promptement la viabilité du territoire et compléter dans toutes ses parties l'achèvement rapide de notre système de voies de communication ?

4^o Comment devrait-on s'y prendre pour modifier l'assiette actuelle des impôts sans diminuer les ressources nécessaires à l'entretien des services publics et sans surcharger aucune classe de la société ?

Quelles seraient en particulier les ressources dont on pourrait disposer pour supprimer immédiatement ceux des impôts de consommation qui, comme les octrois et une grande partie des droits de douane, pèsent le plus lourdement sur le peuple, ainsi que ceux qui, comme les droits de navigation ou autres, subsistent encore dans nos ports et gênent l'essor de notre marine, pour en atténuer d'autres ; enfin, pour abolir l'impôt sur le sucre, par exemple, aussi nuisible au développement de notre agriculture qu'à celui de nos colonies ?

5^o Quels seraient les moyens d'accroître les progrès des sciences d'observation et d'en faciliter l'application à l'industrie et à l'éducation publique ?

6° Comment devrait-on s'y prendre pour procurer aux enfants du peuple une instruction plus étendue et plus solide que celle qu'ils ont reçue jusqu'à ce jour ?

Journal des Débats.

Si le gouvernement actuel juge à propos de suivre les traces de ses devanciers, il n'épuisera pas le délai de trois mois que lui donne la Constitution. Nous le désirons vivement pour notre compte; car jamais la situation du pays et de l'Europe n'a rendu plus périlleuse la prolongation d'une crise électorale.

République française.

M. le colonel d'Andlau n'est pas de nos amis. Nous n'en sommes que plus à notre aise pour relever, comme elles le méritent, les indignes attaques dont l'honneur la presse bonapartiste. M. d'Andlau a cru devoir, au Sénat, s'abstenir dans le vote de la dissolution; c'est assez pour que les journaux de Chislehorst le dénoncent comme s'étant mis en insurrection contre le chef suprême de l'armée: c'est ainsi que les journaux de Chislehorst désignent maintenant M. le président de la République.

Il ne nous appartient pas de rechercher les motifs qui ont décidé l'honorable sénateur à s'abstenir, alors que dans son bureau il avait parlé contre la dissolution. Il est probable que M. d'Andlau aura cédé à un scrupule de conscience et aura craint, dans la situation délicate qui lui est faite par les passe-droits dont il est victime depuis plusieurs années, que son vote ne fût attribué à une rancune personnelle. On n'a pas oublié, en effet, que M. le colonel d'Andlau a vu tout récemment encore nommer généraux des officiers d'état-major placés bien après lui sur le tableau d'avancement. Personne ne nie pourtant que M. d'Andlau ne soit un officier de premier mérite. Quel est donc son crime? On peut le demander à l'Ordre, qui nous répondra avec un cynisme tout bonapartiste. Il y a quelques jours, ce journal imprimait crûment que jusqu'ici M. le maréchal de Mac-Mahon s'était refusé à signer la nomination de M. d'Andlau au grade de général, à cause de la lettre dans laquelle, en 1870, il a flétri Bazaine et la trahison infâme qui a livré Metz aux Allemands. C'est l'Ordre qui dit cela, et nous ne le répétons qu'après lui, en lui laissant toute la responsabilité de l'outrage.

Oui, c'est outrager cruellement M. le maréchal de Mac-Mahon que de le

supposer capable de céder à de semblables mobiles. Briser la carrière d'un brave soldat parce qu'il a maudit la trahison et les traîtres, parce que sa déposition a été écrasante pour Bazaine, parce qu'il est l'auteur d'un livre admirable qui a permis à la France de prononcer bien avant le conseil de guerre de Versailles un arrêt de condamnation sans appel, cela est bon pour des bonapartistes, cela est digne des patrons de l'Ordre. Nous plaignons sincèrement M. le maréchal de Mac-Mahon d'avoir de pareils défenseurs.

CORRESPONDANCE

Versailles, 28 juin.

Le Soleil continue à combattre l'interprétation donnée par le Pays à l'art. 5 de la loi constitutionnelle, tandis que le Pays persiste aujourd'hui encore à dire que le gouvernement est parfaitement libre de fixer comme bon lui semblera la date des élections pourvu que la convocation soit faite dans les trois mois.

S'il faut en croire le Gaulois, il n'y aurait pas d'appel de réserves cette année à cause des élections générales. Il serait même question de supprimer les grandes manœuvres d'automne pour la même raison.

Ce matin, il a été donné connaissance au conseil des ministres, d'un nouveau mouvement administratif qui paraîtra prochainement au Journal officiel et qui portera sur un certain nombre de sous-préfets. Le conseil s'est occupé aussi de la date des élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux, mais aucune résolution n'a été prise. On s'est borné à constater le droit du gouvernement de donner la priorité aux élections législatives.

Le baron Baude, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, est reparti pour Rome.

Mgr Dupanloup va de mieux en mieux.

L'Ordre parlant de la révocation de M. Santelli, le Corse qui en 1871 avait adressé à l'Assemblée nationale une pétition demandant que la Corse fût séparée de la France, et qui avait été nommé dernièrement sous-préfet de Remiremont, révocation que publie ce matin le Journal officiel, attribue à la précipitation qui explique l'étendue du mouvement administratif qui a suivi le 16 mai, l'ignorance où l'on s'était trouvé des antécédents de M. Santelli. Mais aussitôt ces antécédents connus, dit-il, le gouvernement n'a pas hésité à réparer sa méprise.

D'après plusieurs journaux du soir, M. Paul de Cassagnac aurait été invité par le parquet à se constituer prisonnier pour

purger la condamnation à deux mois de prison prononcée contre lui; mais, dit le Bien public, il a demandé un sursis à cause des élections.

D'après le Temps, il ne serait pas impossible que le Gouvernement fit faire les élections dans la première quinzaine de septembre.

Le cardinal archevêque de Paris, Mgr Guibert, est arrivé ce matin à Paris.

L'Agence Havas dément ce soir, d'après des renseignements certains, la nouvelle donnée par plusieurs journaux que le vice-président du Conseil d'Etat, consulté par le Gouvernement sur le délai dans lequel doivent avoir lieu les élections législatives, avait exprimé l'opinion que, pourvu que le décret de convocation parût dans les trois mois du décret de dissolution, le Gouvernement resterait libre de fixer les élections à une date plus éloignée. D'ou il résulterait, si je ne me trompe, que les élections devraient avoir lieu dans les trois mois, soit au plus tard le 23 septembre, ce qui semble confirmé par l'attitude nouvelle qu'ont prise depuis hier plusieurs journaux conservateurs.

ORIENT

Les événements militaires se précipitent du côté du Danube. Les troupes qui l'ont franchi à Hirsova se sont réunies à celles qui l'avaient passé à Matchin. Les unes et les autres se portent un peu au Sud; contre la ligne de défense des Turcs, qui s'étend le long du mur de Trajan, de Tchernavoda à Kostendgé. En même temps, le Danube est passé sur divers autres points.

Dans le Monténégro, les Turcs ont payé si cher leur victoire, qu'ils hésitent à s'engager plus avant dans la région montagneuse; mais il est certain que l'avantage est de leur côté sur ce point.

En Asie, les Russes ont été décidément battus à plusieurs reprises depuis quelques jours. Tout s'annonçait favorablement pour eux au début des hostilités. Aujourd'hui, les choses changent de face. Le Journal des Débats publie la dépêche suivante de Constantinople: « Le grand-vizir vient de me montrer une dépêche qui lui a été adressée de Batoum, et qui annonce que dans la dernière bataille 8,000 Russes ont été mis hors de combat. »

Il y a là sans doute beaucoup d'exagération; mais la nouvelle d'un grand succès est certaine. Du reste, c'est sur les bords du Danube qu'il faut porter la principale

attention. On va assister à de grands événements, mais il est à craindre que la lutte ne soit longue.

INFORMATIONS

Nous lisons dans la Défense:

La nouvelle donnée par les journaux relativement à la santé de Mgr Dupanloup a inquiété un grand nombre de nos amis. Nous sommes heureux de pouvoir les rassurer complètement. Lorsque Mgr l'évêque d'Orléans est venu à Versailles, il souffrait cruellement de douleurs qui lui enlevaient l'usage des jambes et de la main droite.

Mgr Dupanloup, depuis quelques jours, est rentré dans son diocèse, et il peut déjà faire de petites promenades. Une opération habilement faite à la main malade par M. le docteur Constantin James a été suivie également d'une prompte guérison. Nous ajouterons d'ailleurs que l'état de santé de Mgr l'évêque d'Orléans, bien que fort douloureux, n'offrait aucune gravité et aucun danger.

Il n'y a pas eu, le 25 juin, d'allocution papale au consistoire. Les trois cardinaux créés et les quatre cardinaux des créations antérieures, entr'autres l'archevêque de Lyon, ont prêté le serment imposé aux nouveaux membres du Sacré-Collège et par lequel ils s'engagent, comme au temps de Grégoire XVI, à ne jamais favoriser, traiter, approuver une inféodation ou aliénation quelconque des possessions temporelles du Saint-Siège, et à révéler au Pape toute machination relative à cette inféodation ou aliénation. Puis, les sept cardinaux, et deux autres, les archevêques de Paris et de Malines, créés le 22 décembre 1873 et le 15 mars 1875, ont reçu le chapeau des mains de Pie IX. Le Pape n'a fait que poser le chapeau rouge sur la tête du cardinal, en disant: « Reçois ce chapeau rouge, signe de l'éminente dignité de cardinalat, et qui t'oblige à te dévouer pour le bien de l'Eglise et des fidèles, jusqu'à la mort et l'effusion du sang inclusivement. » Enfin, ont eu lieu, avant et après la préconisation d'un certain nombre d'évêques, sur la personne des sept cardinaux, qui ne les avaient pas encore subies, les deux cérémonies symboliques de la fermeture et de l'ouverture de la bouche, dont la seconde confère au nouveau cardinal le droit de voix au Sacré-Collège. Il n'y a plus que trois ou quatre chapeaux

cardinales vacants sur soixante-dix.

Pie IX paraissait jouir d'une excellente santé, malgré la fatigue inséparable de la longue période de six ou sept semaines de réceptions qu'il vient de traverser. Depuis quelques jours, déjà, les médecins ne sont plus en permanence au Vatican.

La Fanfulla du 26, rapporte qu'à l'occasion de la remise de la barrette aux nouveaux cardinaux, le Pape, s'adressant à Mgr Parrochi, archevêque de Bologne, lui avait dit: « Je voudrais pouvoir bénir celui qui gouverne là où il ne devrait pas gouverner, mais je n'en ai pas le courage, la voix me manque. » Le Fanfulla ajoute qu'il est inutile de dire à qui se rapportent les paroles du Pape. Elles s'adressent, en effet, assez clairement à Victor-Emmanuel.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Le journal de MM. le comte Morat, de Valon et le baron Dufour nous consacrent quatre colonnes et huit articles tout pleins de galimatias et de barbotages, pour arriver à faire l'aveu que MM. le comte Morat, de Valon et le baron Dufour ont voté la publicité des conseils municipaux. Enfin!

Ces trois honorables de l'ancienne Chambre ont-ils bien fait, ou bien ont-ils mal fait de se prononcer en faveur d'une mesure qui, trois jours après, a motivé la lettre du maréchal de Mac-Mahon à M. Jules Simon? Le journal de MM. le comte Morat, de Valon et le baron Dufour dit Oui, ensuite Non, finalement Oui, dans les termes suivants: « Les bons paysans pourraient aller entendre les conseillers nommés par eux, discuter les affaires de leur commune, et juger par là s'ils sont dignes de suffrages qu'ils leur ont donnés. N'est-ce pas, en effet, l'abomination de la désolation? »

Nous nous tenons pour pleinement satisfait de cette réponse.

La feuille en question ajoute bien que ses patrons ayant voté Oui dans la première délibération, auraient bien pu voter Non, dans la seconde; mais c'est une impertinence envers MM. le comte Morat, de Valon et le baron Dufour, et nous n'avons point à intervenir dans ces querelles de ménage.

— Alors, vous acceptez la défaite.

— La défaite, soit! je n'y laisserai pas du moins mon honneur.

— Voilà qui est parler.

— Et d'ailleurs, permettez-moi de vous dire toute ma pensée.

— Je la devine, mais dites tout de même.

— Eh bien! j'ai la conviction que vous voulez me pousser dans une intrigue que je ne connais pas le but, mais qui vous est personnelle.

— L'inconnu sourit.

— Ah! ah! voilà que vous devenez positif.

— Eludez-vous une explication?

— Pas du tout... je constate un fait mais je ne cesserais pas d'être franc, car on peut l'être avec vous.

— Eh bien?

— Eh bien, vous avez raison.

— Vous l'avouez?

— Pourquoi le cacherais-je? n'ai-je pas vingt-cinq ans de plus que vous... En outre, vous m'inspirez, je l'affirme un réel et profond intérêt. C'est là une parenté fictive qui m'autorise à me permettre bien des choses envers vous.

— Mais ce but! ce but! insistez.

— Il existe... répondit l'inconnu, et il fallait croire-le, qu'il fut bien puissant.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.

30 juin 1877. (21)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACONE.

Première partie.

IV

UN NOUVEAU PERSONNAGE

— Au moins si j'obtenais d'elle cette préférence!

— C'est selon.

— Avec de semblables réponses, vous devinez toujours, et vous ne vous trompez jamais.

— C'est que vous ne me comprenez pas.

— Vous prenez le langage mystérieux des sorciers.

— Vous pensez donc qu'il faille être sorcier pour deviner les femmes?

— On le dit.

— On les flatte.

— Vous croyez?

Reproduction interdite.

— N'est-ce point l'habitude de les flatter en tout?

— Vous avez raison.

— Aussi les femmes, pas plus que les tyrans, n'ont le sentiment de la justice, la raison n'est rien en elles, l'imagination joue le plus grand rôle.

— Puisse Sylvia s'imaginer qu'elle m'aime!

— Vous n'avez qu'à le lui faire croire.

— Comment?

— Cherchez... Et tenez, ce qui m'étonne surtout, c'est qu'aimant cette jeune fille, vous n'en sachiez pas encore un mot.

— Eh? sans doute, étudiez-la... observez-la... et vous verrez qu'il n'y a rien peut-être de plus facile que de lui mettre l'amour en tête.

— Et le puis-je? le pourrai-je jamais? quand je suis auprès d'elle je tremble, j'ai peur, je n'ai plus conscience de moi-même.

— C'est un tort.

— Qu'y faire?

— En prendre votre parti.

— Que voulez-vous dire?

— Résignez-vous au rôle d'amant malheureux; le bel Octave Gaudin saura bien mieux le fait de la fille du banquier.

— Lui?...

— Parbleu!

— Mais c'est un fait!

— Où est le mal?

— Il est ridicule.

— Moins ridicule que vous, car il m'aime pas, lui, et il fait son affaire; mal, il est vrai, mais il la fait. D'ailleurs ce sera un mari parfait pour Sylvia.

— Oh! ne me dites pas cela, fit le docteur avec désespoir.

— Octave offrira à votre idole de magnifiques cachemires, et il sera aimé, poursuivit son interlocuteur; il offrira un coupé, et il sera chéri; il donnera à sa femme un hôtel, tout un personnel de femmes de chambre, de laquais en livrée, tout l'attirail du luxe, et il sera adoré.

— Vous êtes effrayant, dit Franck, qui, malgré lui, se sentait pénétré par la justesse de ses observations.

— Je suis vrai, répondit simplement l'inconnu.

— Alors vous voulez me désespérer?

— Au contraire.

— Mais tout ce que vous me dites tend à m'enlever mon courage.

— C'est que vous n'êtes pas homme de décision.

— Pauvre Sylvia! murmura Franck. L'inconnu secoua la tête.

— Oui, pauvre Sylvia... vous avez

raison docteur, dit sentencieusement l'inconnu, et notez que toutes nos jeunes filles en sont là aujourd'hui, l'ambition du luxe les dévore, et leur cœur est au plus offrant.

— Quelle impiété!

— Et vous voulez lutter? vous voulez entrer dans la lice sans armes, sans moyens de séduction, tandis que votre rival est armé de pied en cap... c'est insensé!... et vous ressemblez à ce moment à nos généreux mais imbéciles aïeux qui se laisserent foudroyer par les Anglais, et ne voulurent pas, dans la bataille, employer les armes à feu qui leur paraissaient déloyales; vous serez battu comme ils furent vaincus.

Franck demeura un instant pensif. Il se sentait diversement impressionné par les paroles de son interlocuteur. Son cœur honnête et droit repoussait les suggestions dont on voulait le pénétrer, tandis que sa raison en pesait les côtés avantageux.

Toutefois la générosité native de son caractère se révolta contre de pareilles sollicitations, et il crut démêler un motif secret à l'insistance de son interlocuteur.

— Ce que vous me dites, répliqua-t-il alors, peut avoir son côté juste, mais il m'est impossible de me laisser convaincre par des raisons de cette nature.

Nous sommes toujours respectueux des personnes.

Il y a un fait acquis : c'est que MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour veulent convertir toutes les communes en Clubs, suivant la parole de M. le ministre actuel des travaux publics. Et en même temps que ces Messieurs professent cette doctrine, voici ce qu'écrivent leurs amis et anciens collègues du Pays, à propos de la prochaine session des conseils généraux : Il faut suspendre l'action de la loi... On place un gendarme devant chaque salle de séance, et c'est fait. Tel est le parti qui voudrait remettre la main sur la France, et tels sont les moyens qu'il emploie. De la démagogie aux coups de force tous les rôles sont remplis.

Ajoutons que l'organe de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour garde le silence sur l'adoption de la proposition Cunéo d'Ornano par ces Messieurs... Serions-nous menacés de quatre nouvelles colonnes et de huit nouveaux articles. Nous allons voir; mais, en attendant, afin de bien constater l'opinion de MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour sur la publicité des conseils municipaux, nous avons préparé pour notre prochain numéro un petit tableau édifiant et succinct. A mardi.

Pour justifier MM. le comte Murat, de Valon et le baron Dufour, le *Courrier du Lot* prétend qu'il y aurait eu des légitimistes votant comme eux la publicité des conseils municipaux. Nous le défions de citer un seul nom. Une parole des légitimistes peut se tromper; mais dans ce parti on ne trouverait pas un seul homme osant émettre un pareil vote.

On lit dans le *Journal officiel* :

M. Bréynat, ancien préfet, est nommé à la perception de la 1^{re} division du 1^{er} arrondissement de la ville de Lyon (1^{re} classe).

Quels services a-t-on entendu récompenser dans la personne de M. Bréynat ?

Est-ce la reconnaissance envers les hommes qui faciliteront sa nomination à un poste de préfet ?

Est-ce sa collaboration à la *Réforme*, en 1848, quand notre compatriote, Charles Ribeyrolles, en était le rédacteur en chef ?

Est-ce le concours qu'il a donné au

pour arracher au spectacle des splendeurs d'un pays comme les Etats-Unis.

— Le berceau de la liberté, compléta Franck.

L'inconnu haussa les épaules.

— Oh ! ce ne sont pas les institutions américaines que je regrette, continua-t-il avec une pointe de mélancolie où se mêlait un peu d'amertume; ces institutions sont comme toutes celles auxquelles les hommes ont communiqué leur esprit étroit et égoïste. Monstrueux assemblage de toutes les tyrannies et de toutes les lâchetés... et Dieu me pardonne, je crois que j'aime encore mieux notre vieille Europe.

— Non, docteur, il y a autre chose en Amérique que les institutions réputées démocratiques; il y a la nature... la nature telle qu'elle est sortie des mains de Dieu ! Ah ! vous ne connaissez pas les forêts profondes du Nouveau-Monde.

Vous cherchez Dieu au fond de vos cathédrales, et vous riez de l'honneur sur vos théâtres. Allez donc au bord des lacs sans bornes; pénétrez dans les grands bois, au milieu des incommensurables savanes; c'est là que vous trouverez enfin il vous pénétrera de sa grandeur imposante et de sa fécondité inépuisable.

Vous vivez là d'admiration comme les anges vivent au ciel. Votre œuvre s'agran-

bonapartisme dans le Lot ? Nous l'ignorons; mais il est certain que le 16 mai apporte une bonne petite place de 20,000 fr. à M. Bréynat.

M. Marmy, inspecteur général du service de santé militaire, a visité ce matin les casernes et l'hospice de Cahors.

Le ministre de la guerre vient de décider que les examens pour l'admissibilité au volontariat d'un an commenceront dans toute la France le 15 septembre prochain.

On nous écrit de Bordeaux : A la distribution solennelle des prix de l'Ecole Philomathique qui a eu lieu au Grand-Théâtre de Bordeaux, nous avons été heureux d'entendre les noms de deux lauréats, nés dans le département du Lot :

M. Carryrou, Auguste, de Vizac, employé au chemin de fer du Midi (2^e prix de physique, — 2^e prix d'hygiène, — rappel de 1^{er} prix de Géographie commerciale, — mention à l'occasion de ses comptes-rendus des visites effectuées par les élèves aux établissements industriels.)

M. Ferrand, Paul, de Souillac, commis, (2^e prix de langue anglaise — rappel de 1^{er} prix de langue allemande.)

Le *Journal de Toulouse* raconte en ces termes la mort de M. Pibrac, pharmacien à Montgiscard, qui a été tué ces jours derniers par la foudre :

M. Pibrac se disposait à sortir; mais, retenu par la pluie torrentielle qui tombait, il attendait patiemment sur le seuil de sa porte un moment d'accalmie. Il se trouvait à côté de la sonnette de nuit placée à l'entrée de sa pharmacie, lorsque, la foudre venant à tomber, le fluide électrique, suivant le fil de la sonnette, vint le frapper à la tête et le tua sur le coup.

UN CAS SINGULIER DE CATALEPSIE.

M. P..., riche propriétaire du quartier du Luxembourg, est, depuis six ans, le mari d'une femme qu'il adore et le père de deux enfants charmants. M. P... disait dernièrement à un de ses amis intimes :

— Je suis trop heureux, j'ai peur d'une catastrophe.

Avant-hier, à l'heure du dîner, on n'attendait plus que M^{me} P...

L'heure habituelle du repas étant passée, M. P... dit à son fils, joli blondin de cinq ans :

— dira dans ces vastes horizons, et si jamais alors l'envie vous prend de jeter de là un regard sur le vieux continent, vous rirez bien, docteur, de ces hommes petits, ridicules malingres qui ont tenté de refaire la nature à leur image et qui ont osé porter une main sacrilège sur l'œuvre de Dieu ?

L'inconnu continua : — Mais j'avais un but, mon ami, un motif impérieux, et j'ai tout quitté pour accomplir la mission qui m'était imposée.

— J'ai revu l'Europe !... combien de temps y resterai-je ? c'est le secret de Dieu. Mais je jure, docteur, qu'une fois ma mission accomplie, je n'ai d'autre désir que de reprendre mon bâton de voyage et de retourner dans mes forêts vierges, où je retrouverai la liberté de la solitude.

En parlant ainsi, la voix de l'inconnu était devenue presque solennelle et grave; on pouvait même démêler parfois comme un frémissement plein de fièvre.

Franck se sentit dominé.

Nature poétique et élégiaque, il se prenait d'enthousiasme pour cette sorte d'hymne sur les sauvages solitudes du Nouveau Monde et tout son être tressaillait d'aspirations inconnues.

Un moment même, poussé par je ne sais quel sentiment de mystérieuse sym-

— Georges, va chercher ta mère, mon enfant, dis-lui que nous l'attendons.

L'enfant sortit; il revint presque aussitôt: il avait la figure décomposée, et dit à son père en pleurant :

— Je ne sais pas ce qu'a petite mère, elle n'a pas voulu me répondre. Je n'ai cependant pas été méchant aujourd'hui. Elle est étendue dans le fauteuil et elle a la figure toute pâle.

M. P... courut, et vit en effet sa femme, dont le visage était d'une blancheur de cire, et ne donnant plus signe de vie. On juge du désespoir du père et de celui de ses enfants.

Le médecin de la famille, mandé aussitôt, essaya vainement de ranimer la pauvre femme. Après d'infructueuses tentatives, il allait annoncer à M. P... le décès de sa femme, lorsque tout fortuitement, et en jetant un dernier coup d'œil sur le corps inanimé, il crut remarquer une rougeur presque imperceptible aux commissures des lèvres. Il envoya, à l'instant même chercher un de nos plus célèbres médecins, le docteur Z..., bien connu par ses travaux sur la catalepsie. Celui-ci, à peine arrivé, prescrivit diverses potions, et déclara qu'il ne quitterait M^{me} P... qu'après l'avoir rendue à la vie.

Le lendemain matin, à dix heures, M. P... avait la joie de voir sa jeune femme ouvrir les yeux. Interrogée sur ses impressions pendant son sommeil léthargique, elle a déclaré avoir parfaitement entendu tout ce qui se disait auprès d'elle. Elle avait une perception très nette des efforts qu'on faisait pour la sauver, sans pouvoir bouger, retenue qu'elle était par une force supérieure.

Voilà ce qui s'appelle revenir de loin. On n'ose penser à ce qui serait arrivé si le médecin n'avait remarqué cette rougeur, grosse tout au plus comme une petite tête d'épingle !!!

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Du 24 au 30 juin.

Naissances.

Bach, Lucie, rue St-Barthélemy.
Bellières, Marie, rue du Château.
Deltheil, Marie, à St-Georges.

Décès.

Belot, Marie, s. p., 22 ans, rue Fénélon.
Foissac, Jacq., 64 ans, rue de la Liberté.
Calmejane, I., 34 ans, rue de la Liberté.
Lanjou, A., 49 ans, ecul-de-sac Soulié.
Doumer, M., 72 ans, rue Coin-de-Lastié.
Roques, Jeanne, 61 ans, Coin-de-Lastié.
Brosse, Lucie, 56 ans, rue Fondue.

pathie, il tendait à l'inconnu une main que celui-ci accepta et serra avec effusion.

Ils étaient l'un et l'autre sur la pente de confidences peut-être plus intimes : qui sait, un pas encore, et ils allaient devenir deux amis; mais la voiture venait de s'arrêter, et ils retombèrent aussitôt dans la froide et égoïste réalité.

L'inconnu sauta à terre.

— Nous voici arrivés à la maison de la Bièvre, dit-il alors à Franck, il faut songer aux affaires; une autre fois, si vous le voulez, nous reprendrons cet entretien.

— Ah ! bien volontiers, dit Franck avec un reste d'émotion.

— D'ailleurs cette visite ne sera pas longue, — la maison est à louer depuis longtemps, — j'ai le désir de l'acheter, et je ne pense pas que je rencontre beaucoup de concurrents.

Comme il disait ces mots, l'inconnu vit arriver et s'arrêter à la porte de la maison de la Bièvre, une magnifique calèche attelée de deux beaux chevaux andalous.

Franck et lui échangèrent un regard étonné.

Un laquais de pied en livrée étrangère sauta prestement du siège de derrière et vint avec empressement abaisser la ma-

CALENDRIER DU LOT. — Juillet.

JOURS	FOIRES.
1 Diman.	
2 Lundi.	Gahors, Rouquayroux, Dégagnac, Vayrac.
3 Mardi.	Moncléra, Bagnac, Frayssinet.
4 Merer.	Lauzès, Puy-l'Evêque, Souceyrac, Souillac.
5 Jeudi.	Frayssinet-le-Gélat, Lentillac, Payrac.
6 Vend.	St-Céré, Pinsac.
7 Samedi.	Marmillac.

Lunaisons du mois de Juillet.
D. Q. le 3, à 9 h. 11 du soir.
N. L. le 10, à 10 h. 18 du soir.
P. Q. le 17, à 1 h. 22 du soir.
P. L. le 25, à 7 h. 29 du matin.
Les jours diminuent de 4 h.

AVIS

Le 16 du mois courant, jour de foire de Prayssac, il a été perdu un portefeuille, contenant deux mille cinq cent francs: six cent francs en billets de banque et le reste en valeurs.

Prière à celui qui l'aurait trouvé de s'adresser au bureau du *Journal du Lot*. Bonne récompense.

Pour la chronique locale, A. Layrou.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 29 juin, soir.

La *Liberté* annonce qu'il est absolument arrêté maintenant que les élections aux conseils généraux précéderont les élections législatives. Le gouvernement aurait pris cette décision par la raison que si les élections étaient retardées les pouvoirs de plusieurs membres pourraient être sujets à contestation. Les élections pour les Conseils généraux auront donc lieu à la fin de juillet.

D'après le *Temps*, il se confirme que les élections législatives se feront dans la première quinzaine de septembre.

M. Paris, ministre des travaux publics, aurait soutenu dans le conseil la théorie constitutionnelle de la réunion des électeurs dans les 3 mois qui suivent la dissolution.

Il est de nouveau question d'un prochain voyage du président de la République dans les départements du centre.

Un mouvement judiciaire, très important, intéressant plusieurs parquets paraîtra probablement demain au *Journal officiel*.

La grande commission générale de l'Exposition Universelle, va, dit-on, être convoquée très-prochainement.

che-pied.

Aussitôt, un jeune homme, drapant avec une suprême grâce les habits dont il était vêtu, posa la pied sur le marche-pied qu'on lui offrait et sauta à terre avec la leste et fine allure de la gazelle.

Ce nouveau personnage, dont la physionomie et le costume méritaient une description toute particulière, était doué du visage le plus gracieusement aristocratique qu'on puisse voir, et son visage d'un ovale un peu allongé vers le bas, et qui lui donnait une grande finesse de formes, était harmonieusement encadré par des cheveux blonds, fins, soyeux, naturellement ondulés. Un arc brun surmontait des yeux bleus et profonds, dont la douceur se relevait d'un reflet vif et d'un éclat pénétrant; la teinte foncée des sourcils communiquait d'ailleurs une expression piquante à toute sa physionomie. On devinait une volonté énergique à voir son nez correct dont les ailes s'ouvraient légèrement et jusqu'à sa bouche, petite comme celle d'une jeune fille, et sur laquelle courait un pli ironique dénotait une nature exceptionnelle dont il était impossible de ne pas se sentir frappé.

On eût dit un enfant de quinze ans à peine, à en juger d'après la délicatesse élégante de ses formes, et cependant il avait une telle aisance, une allure si cava-

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, le 30 juin, 5 h. soir.

Aucune décision n'est prise encore relativement aux élections des conseils généraux et de la Chambre des députés.

Bourse de Paris

Cours du 30 Juin.

Rente 3 p. %..... 70.35
— 4 1/2 p. %..... 100.50
— 5 p. %..... 106.75

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 29 Juin	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.035 »	3.035 »
Crédit foncier....	650 »	667 50
Orléans-Actions...	1.047 50	1.045 »
Orléans-Obligations.	340 »	340 »
Suez.....	671 25	675 »
Italien 5 %.....	71 »	71 25

SQUARE FÉNELON A CAHORS

EXPOSITION

DU GRAND MUSÉE

d'Anatomie, d'Anthropologie et d'Histoire naturelle.

M. J. de Groningue, directeur.

Ce Musée est le plus beau, le plus grand, le plus complet qu'on ait vu jusqu'à ce jour. Toutes les pièces sortent des ateliers de Paris et sont signées des noms des plus célèbres modelleurs anatomiques de la Faculté de Paris.

Le Musée de M. de Groningue n'est pas un lieu de divertissement; c'est une salle d'étude, de recherches, d'instruction. Il y a là, disposé dans un ordre gradué, tout un cours d'anatomie et de chirurgie. Les visiteurs n'y reçoivent pas la leçon: ils la prennent eux-mêmes; ceux-ci à l'aide de catalogues; ceux-là à l'aide de leurs souvenirs classiques.

Parmi les magnifiques sujets exposés, nous citons: le *Crime de St-Ouen*, portrait en cire de la malheureuse Marie Le Manach; — l'*Opération de la Gastrotomie*, plus connue sous le nom de l'*Homme à la fourchette*, au moment où l'opérateur extrait la fourchette que le malade avait gardé plus de deux ans dans l'estomac; — des *Momies celtiques*: — le *Squelette d'un géant*, et plus de 100 pièces nouvelles; — le *Phylloxera vastatrix*, représenté par une mère pondeuse grossie de 460 fois; sur une radicule atteinte de cet insecte, on peut suivre tous les effets de ce terrible fléau.

Le Musée est visible de 10 heures du matin à 11 heures du soir, pour les hommes seulement ayant 20 ans révolus.

lière et si décidée, qu'il était évident qu'il avait passé l'âge de l'inexpérience et de l'hésitation.

Quoique petit, il était bien pris dans sa taille élancée et souple, et le charmant et pittoresque costume monténégrin qu'il portait ajoutait encore à la singularité du personnage.

En apercevant Franck et son compagnon, le jeune étranger avait imperceptiblement rougi et une émotion qui ne fut du reste pas remarquée par nos deux personnages, le domina un instant. Mais il parvint bientôt à se rendre maître de lui-même. Son regard reprit l'assurance perturbante qu'il avait habituellement, et sa lèvre se courba fier et railleur dont elle était douée.

D'où lui venait cette sensation irrésistible en présence de deux personnes qu'il n'avait sans doute jamais vues? Il faut croire que notre jeune homme cédait à un sentiment de timidité naturelle qu'il avait fini par vaincre, à un embarras imprévu qu'il était parvenu à dominer.

Franck avait été frappé tout d'abord de l'heureuse physionomie de l'étranger. Il admirait cette belle tête de jeune homme qu'on eût désiré voir sur le corps d'une belle femme.

(A suivre).

MERRAINS ETRANGERS

B. GAIRARD et FILS à Bordeaux, 68, cours St-Louis, 69, cours Balguerie Stutemberg ; à Cette, quai de L'Avenir. Maisons à Marseille, Nîmes, pour l'importation à Trieste et Sissek (Autriche). La seule maison qui fasse elle-même, en Autriche, l'achat au producteur et l'expédition de ses merrains. En 1874, 1875, 1876 le chiffre de ses ventes a dépassé 36 millions de pièces. Vente en Gros, Demi-Gros, Détail.

LES CELÉBRITES MÉDICALES
recommandent l'emploi
SAVON ROYAL de THRIDACE
de
VIOLET
pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté
de la peau
du visage et des mains.

Nous engageons nos lecteurs
à voir aux Annonces la combinaison

avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

Nous appelons l'attention particulière de nos lecteurs sur les nouvelles primes gratuites offertes par l'Univers illustré. Toute personne qui s'abonne pour un an, à partir du 1^{er} juillet prochain, ou renouvelle son abonnement pour la même période, a le droit de recevoir, dans les bureaux du journal, LE LIVRE D'UNE MÈRE, par Louis Ulbach, édition de grand luxe, sur papier velin, formant un volume in-8°, imprimé par J. Claye,

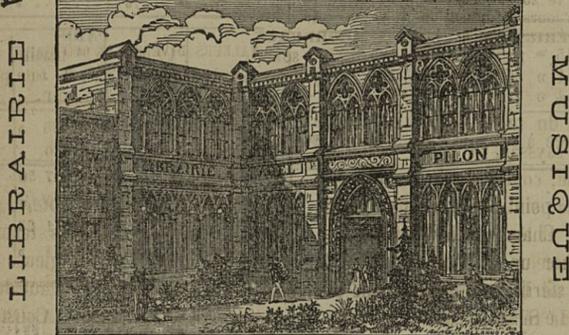
avec une ravissante eau-forte par E. Hédonin; élégante reliure anglaise, tranche dorée et fers spéciaux. Cet ouvrage est un des plus grands succès que la littérature française ait enregistrés depuis longtemps succès des mieux justifiés, car il est rare de trouver, présentés sous une forme attrayante et familière, une morale aussi et pure, de sentiments aussi délicats. — Les personnes qui posséderaient déjà le Livre d'une Mère pourront recevoir comme prime de l'abonnement d'un an, deux des œuvres les plus admirables de la littérature contemporaine : Les NOUVELLES CONFIDENCES et GENEVIÈVE, HISTOIRE D'UNE SERVANTE; par Larmatine : deux volumes grand in-8°, édi-

tion de luxe sur papier velin. — Voir dans le numéro que l'Univers illustré publie cette semaine les conditions relatives à l'envoi de la prime dans les départements et à l'étranger, ainsi que l'indication de la prime gratuite attribuée aux abonnements de six mois.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

LIBRAIRIE ABEL PILON & Co
33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITÉS, PRÉSENTÉS A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traités trimestriels.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. PRIX..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Vendues à garantie

Machines à battre, à bras et avec Manège, pour un ou deux chevaux ou bœuf, Tarares, Ventilateurs, Hache-paille, Fouloirs et Pressoirs à vendange, etc.

Par une nouvelle addition, les Machines à battre à bras que je possède, sont 40 p. % moins pénibles à toutes leurs similaires.

L'entretien des Machines par lui vendues se trouve assuré en toutes circonstances.

S'adresser à M. Lafargue, Constructeur-mécanicien à Prayssac (Lot).

LE MONITEUR
DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Paraît tous les Dimanches
EN GRAND FORMAT DE 16 PAGES
Résumé de chaque Numéro :
Bulletin politique. — Bulletin financier.
Bilans des établissements de crédit.
Recettes des ch. de fer. Cor-
respondances étrangères. Nomen-
clature des coupons échus, des
par appels de fonds, etc. Cours
AN des valeurs en banque et en
bourse. Liste des tirages.
Vérifications des numéros sortis.
Correspondance des abonnés. Renseignements.
PRIME GRATUITE
Manuel des Capitalistes
4 fort volume in-8°.
PARIS — 7, rue Lafayette, 7 — PARIS
Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

PHILODERME INDIEN
Une lotion matin et soir
guérit en un mois
FEUX DU VISAGE
BOUTONS, ACNÉ
Lyon, Pharm. MAZADE & DALOZ
ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES
POUDRE MAZADE & DALOZ
BOUTE 1/2 FR. 1/2, rue d'ALGERIE, LYON
La seule infailible p.
détruire les
CAFARDS
s'emploie avec des pommes de
terre cuites, du sucre et de l'eau
Vente chez MM. les
Phar., drog. et épiciers.
Cahors, Vinel, pharmacien.

TOPIQUE DULAC
Guérison radicale des cors aux pieds

Seul dépôt général,
pharmacie LACOMBE, à Cahors

S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC

Le plus puissant spécifique des
maux de dents cariées

Prix : 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE

dite essence Bordelaise pour l'amé-
lioration des vins de table

Dose pour 2 barriques 1 fr. 25

Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES.



MAIRIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard
Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ;
Garnitures d'autel or ; Frango or et argent ;
Globes garnis et non garnis ; Couronnes
nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Four-
nitures pour fleurs ; Papiers de toutes
couleurs.

Grand assortiment de Vases en porce-
laine et Flambeaux. Sujets religieux.

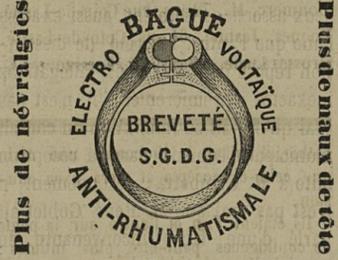
Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes
véniennes.

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant un usage constant de la



C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE

mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijou-
tier-opticien, boulevard Nord.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE,
domicilié à Puy-l'Evêque, qui se ren-
dra dans toutes les communes où on
voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet.

Les frais de poste pour commandes
restent à sa charge.

On demande un Prin-
cipal clerc

pour une forte Etude de Notaire.
Bons appointements selon capacité.

S'adresser au bureau du journal.

Eaux Minérales de Miers
Gare de Rocamadour (Lot)

HOTEL CARBOIS

A Alvignac

L'HOTEL CARBOIS, le premier que l'on trouve en arrivant de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée.

Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement y sont l'objet des attentions les plus délicates ; chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac actionnaire de la Fontaine minérale offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Un omnibus fait le service à tous les trains de la gare pour conduire les voyageurs à l'Hôtel Carbois.

Atelier de Reliure
CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.
PRIX MODÉRÉS.

GROS ET DÉTAIL
ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ

rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquérir de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

A Vendre ou à Louer
UNE

MAISON DE CAMPAGNE
AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

S'adresser : à M. Emile Guihou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, M^{re} de meubles ; à MM^{re} Lugan et Delport, notaires.

FER BRAVAIS (Fer Dialysé Bravais)
Seul adopté dans tous les Hôpitaux
Ordonné par tous les principaux Médecins
ANÉMIE, CHLOROSE, ÉPUISEMENT
FÈVRES D'APPÉTI, PALUÉRIE DU SANG
FLEURS BLANCHES, CONSOMPTION
3 Méd. Exp. de Paris, Bruxelles, Philadelphie
de France et de l'Étranger, pour combattre :
DÉBILITÉ, FAIBLESSE DES ENFANTS
LYMPHATISME, DIGESTIONS DIFFICILES
Névrologies, Névralgies, Palpitations, etc.
Le plus bel égoce que l'on
puisse faire de ce produit incom-
parable est de citer les appréciations
du FER DIALYSÉ BRAVAIS
faites par les premiers médecins
de France et même de l'Europe :
« Bien que personne ne
puisse assigner de limite
aux découvertes de la
science, dit un de ces mé-
decins, je doute qu'on
puisse jamais trouver un
ferrogène d'une efficacité
plus énergique, plus
absolue que le Fer dialy-
sé Bravais, possédant
des avantages supérieurs
à tous les ferrugineux
sans avoir un seul de
leurs inconvénients. »
(Envoi de la Brochure franco)
Se trouve dans les principales Pharmacies de France et de l'étranger, où l'on trouve aussi
le Sirop, les Pilules, la Liqueur et les Pastilles de Fer dialysé Bravais.

PIANOS PAPE 1^{re} Médaille d'Or
et Croix de la Légion d'Honneur
aux Expositions, prix.

Nouvelle organisation, vente à prix réduits avec facilité de paiement.
Pianos neufs spécialement fabriqués pour la province avec cylindre et consoles, 550
rantis depuis 700 fr. au comptant.

Pianos d'occasion forme très-moderne et garantis, vendus à bas prix.
Location pour la province à partir de trois mois.
Paris — 4, Rue Drouot, 4 — Paris

EUCALYPSINTHE

(R. S. G. D. G.). Aperitif-Fébrifuge le plus puissant, le plus agréable, n'ayant aucun des principes malfaisants de l'absinthe. Calme la soif, ranime l'appétit, facilite la digestion, réveille l'intelligence et la mémoire, en produisant un bien-être général. Un petit verre étendu d'autant d'eau, pris au début de la fièvre, l'enraye immédiatement. — P^{re} l'exp., M. Bessède fils, Marseille. — Se trouve dans les principaux Cafés.